

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)	Jury par défaut	Tous les candidats	28	283	260	226	29

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	180	164	150	13	44,8 %
			Masculin	103	96	76	16	55,2 %
			Total	283	260	226	29	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	2	0	0 %
				Sans mention	89	87	77	14	63,6 %
				AB	70	70	67	8	36,4 %
				B	23	23	22	0	0 %
				TB	8	8	8	0	0 %
				Total	193	191	176	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	3	0	0 %
				Sans mention	20	20	15	3	50 %
				AB	15	14	12	2	33,3 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	3	2	2	1	16,7 %
				Total	47	45	37	6	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	6	0	0	0 %
				AB	9	9	6	0	0 %
				B	7	7	5	0	0 %
				TB	2	2	2	1	100 %
				Total	24	24	13	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	17	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	19	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	194	194	171	19	65,5 %
			En réorientation	33	32	28	2	6,9 %
			Non scolarisés	36	28	22	8	27,6 %
			Scolarité étrangère	17	3	2	0	0 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	283	260	226	29	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10395)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les bulletins des classes de première et de terminale ou la fiche pédagogique pour les étudiants étrangers	Niveau des performances scolaires et homogénéité des résultats. Une attention particulière sera donnée en LV1, LV2, français, économie...	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse Capacité de travail en équipe	Qualité de l'expression écrite et orale Rigueur, aisance à l'oral. Appréciations sur les bulletins. Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Attitude, ponctualité et assiduité. Respect d'autrui et respect des consignes. Autonomie et méthode de travail, politesse	Qualité relationnelle. Appréciations sur les bulletins scolaires et fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Les projets et les perspectives d'emploi dans le secteur professionnel, les aspirations en terme de poste recherché.	Projection dans la fonction et expérience du monde professionnel. Les moments d'échange avec les enseignants de cette section. Lettre de motivation, présence aux Journées portes ouvertes, salon, forum, rencontres...), immersion.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mobilités et expériences professionnelles.	Curiosité et découverte ponctuelle du secteur d'activité et des structures d'accueil. Lettre de motivation et fiche avenir.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux :

La classe de mise à niveau accueille des élèves titulaires d'un bac pour les préparer (en 1 an) à l'admission dans une STS (section de techniciens supérieurs). Il existe des classes de mise à niveau pour l'accès au BTS management en hôtellerie-restauration, ainsi que des mises à niveau destinées aux titulaires de bac pro (hors Hôtellerie Restauration) ou de bac technologique (hors STHR) ou bac général.

ATTENTION : pour l'accès à une mise à niveau du type MANH, les candidats cités ci-dessus peuvent s'inscrire, mais sont alertés par le message suivant : "Seuls peuvent être admis dans cette classe, les candidats venant d'achever leur second cycle ou l'ayant achevé depuis un an au plus."

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Certains dossiers sont incomplets au niveau des pièces demandées ce qui rend plus difficile l'examen des candidatures,
- Les candidats hors parcours scolaire (ex : université) doivent communiquer des éléments antérieurs à leur année de faculté (relevé de notes du baccalauréat, bulletins scolaires de terminale...).
- Des lettres de motivation parfois très « banales » ne font pas ressortir les motivations principales.
- Lettre de motivation : préciser ce que l'on veut faire dans le futur et faire ressortir son expérience professionnelle. Expliquer pourquoi on choisit le secteur de l'hôtellerie restauration.
- Personnalisez vos lettres de motivation suivant la formation demandée : ne pas donner une lettre type toute formation.
- Fournissez des justificatifs si vous avez déjà travaillé en hôtellerie restauration (bulletin de paie, certificat de travail, convention de stage, etc...)
- Précisez pourquoi le vœu se porte plus particulièrement sur le lycée Anne Sophie Pic.

Signature :

CLAIRE STERVINO,

Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers
d'Hôtellerie et Tourisme Anne-Sophie Pic